

PROTOCOLE POUR LA RÉOUVERTURE DES UNITÉS DE PEPE

INTRODUCTION:

La réouverture des unités devrait avoir lieu selon les directives du gouvernement de chaque pays, en ce qui concerne le retour des activités.

La coordination du PEPE dans chaque pays ou région doit guider les Églises, les pasteurs, les missionnaires et les missionnaires éducateurs dans le développement des activités en ce nouveau moment.

1^{er} - LES SOINS PORTÉS AUX ENFANTS



1 | Les parents doivent être consultés sur le retour de leurs enfants au PEPE.

2 | Il est recommandé que le nombre d'enfants à être pris en charge dans un premier temps soit inférieur de moitié au nombre d'enfants précédemment pris en charge. Par exemple, alors que 20 enfants se rencontreraient auparavant, ils ne seraient plus que 10 aujourd'hui.

3 | Un système de relais peut également être adopté avec la moitié des enfants un jour et l'autre moitié le jour suivant.

1^{er} - LES SOINS PORTÉS AUX ENFANTS



4 | Les enfants doivent porter des masques pendant toute la durée de leur séjour dans l'unité PEPE.

5 | Les enfants doivent se laver les mains lorsqu'ils arrivent au PEPE et après les activités, l'acte de se laver les mains doit être répété plusieurs fois par les enfants et les missionnaires éducateurs.

6 | Les parents doivent informer l'unité du PEPE s'il y a des membres de la famille touchés par le Covid-19 à la maison. Si tel est le cas, il faut leur conseiller de garder l'enfant à la maison pendant 14 jours, en respectant la période de quarantaine.

1^{er} - LES SOINS PORTÉS AUX ENFANTS



7

L'état de santé des enfants doit être vérifié à leur arrivée au PEPE. En cas de fièvre, de toux ou de symptômes grippaux, les responsables seront informés de la nécessité de retourner chez eux avec l'enfant.

8

Lorsqu'il est possible de vérifier la température de chaque enfant à son arrivée à l'unité, si un enfant présente une température supérieure à 37,5°, il doit rentrer chez lui.

9

Il convient d'observer si un enfant ou une famille a besoin d'une aide alimentaire. Si tel est le cas, ceux qui peuvent contribuer à promouvoir cette aide seront mobilisés, à savoir : l'église elle-même, les entités partenaires, les hommes d'affaires de la région, etc.

10

Le bien-être des enfants et de leurs familles doit toujours être pris en compte.

2^{eme} - LA SALLE DE CLASSE ET LES AUTRES ESPACES

- 1 | La salle de classe et les autres espaces clos utilisés par les enfants doivent être aérés et bien hygiéniques.
- 2 | La possibilité d'utiliser des espaces plus grands pour travailler avec les enfants, tels que l'espace du temple, devrait être examinée.
- 3 | Dans la mesure du possible, les activités en plein air doivent être privilégiées.

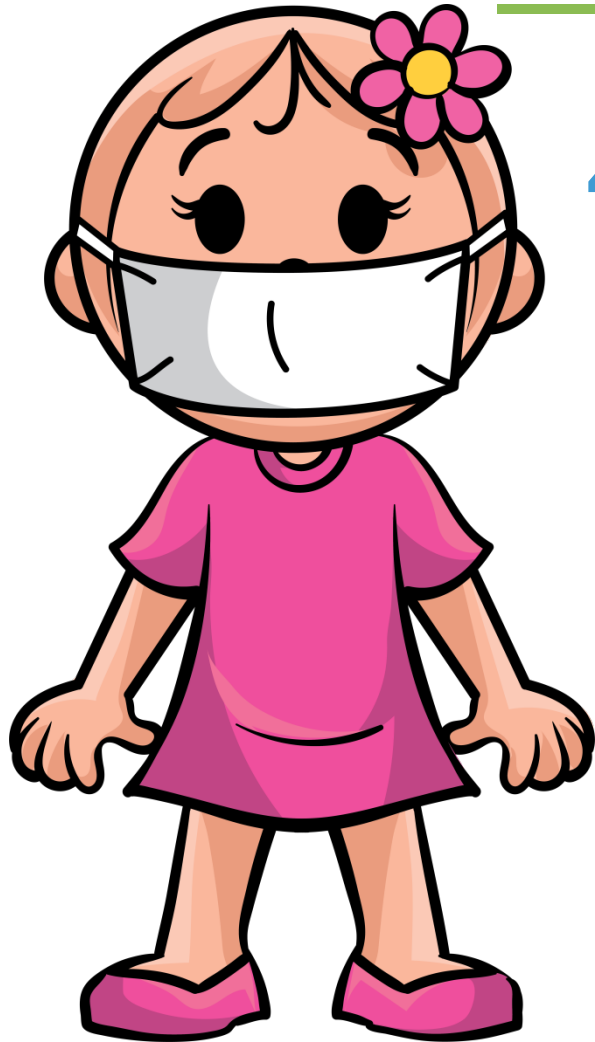


3^{eme} - LES COORDINATEURS, LES MISSIONNAIRES ÉDUCATEURS ET LES VOLONTAIRES



- 1** | Les missionnaires éducateurs et les volontaires, doivent porter des masques pendant tout leur temps de travail.
Les missionnaires et missionnaires éducateurs qui font partie du groupe à risque (qui ont des comorbidités et qui ont plus de 60 ans) doivent rester à l'écart des activités présentesielles de l'unité du PEPE, en étant capables d'aider, depuis leur domicile, à l'élaboration et à la préparation des activités qui seront réalisées par les enfants.
- 2** |
- 3** | Lors de la préparation du goûter, toutes les mesures d'hygiène de l'environnement et des produits et des personnes qui les préparent doivent être respectées.

3^{eme} - LES COORDINATEURS, LES MISSIONNAIRES ÉDUCATEURS ET LES VOLONTAIRES



4 | Le goûter doit être servi individuellement à chaque enfant.

5 | La routine quotidienne doit comprendre l'accueil, le suivi spirituel de l'enfant, l'observation et l'évaluation de la santé physique et émotionnelle de l'enfant.

6 | Nous suggérons que les activités de relaxation, de mouvement, de la musique, d'arts soient réalisées en priorité, ce qui sera d'une grande utilité pour le développement de chaque enfant.

7 | Il convient d'enregistrer quotidiennement la manière dont l'enfant traite les informations qu'il reçoit. Il convient également de noter ce que l'enfant vit à ce moment et pendant la quarantaine.

3^{eme} - LES COORDINATEURS, LES MISSIONNAIRES ÉDUCATEURS ET LES VOLONTAIRES



8

Les images doivent être utilisées pour illustrer les principales lignes directrices de prévention de Covid-19. Les affiches du PEPE précédemment partagées doivent également être utilisées.

9

Après l'autorisation du gouvernement, la reprise des activités ne doit pas être précipitée. Il est nécessaire d'attendre quelques jours de plus pour le faire en toute sécurité.

10

La planification et la préparation de la reprise sont nécessaires.

11

Il est à considérer qu'après la reprise des activités, il est encore possible de reprendre les mesures restrictives dans certaines villes, si les cas de Covid-19 augmentent.

La décision de chaque famille concernant l'envoi de ses enfants à l'unité PEPE doit être respectée. Le programme PEPE vise à promouvoir un lieu sécurisé pour le développement de l'enfant, ce qui implique directement la santé de l'enfant, des missionnaires éducateurs, des bénévoles, des membres de la famille et de la communauté en général.

Notre engagement est d'accueillir, de guider, de prendre soin, de parler et de démontrer l'amour de Dieu aux enfants, à leurs familles et à la communauté

Comité d'efficacité du conseil d'administration du PEPE Network
Adaptation : Comité exécutif du PEPE international.